

Bruno KARSENTI\*

## ***Techniques du corps et normes sociales : de Mauss à Leroi-Gourhan***

*L'oeuvre de Leroi-Gourhan, si elle se présente pour une large part comme une entreprise de classification des techniques humaines disséminées dans le temps et dans l'espace, inscrit résolument cette taxinomie sous le signe fondamental d'une "biologie de la technique" dont l'intention paraît double : il s'agit d'une part de resituer le phénomène technique dans une dynamique vitale qui en détermine le sens et les modalités, et, d'autre part, de prendre acte des formes sociales d'existence dans lesquelles cette dynamique s'accomplit nécessairement. C'est au croisement du social et du vital en l'homme que la réalité technique se configure. Eclairer cette articulation, c'est reconduire l'oeuvre de Leroi-Gourhan à l'héritage qu'elle porte de la sociologie de Marcel Mauss, et plus précisément, à l'interrogation sur les "techniques du corps" que cette sociologie originale s'est efforcée de conduire.*

Mot-clés : *techniques, biologie, formes sociales, sociologie, corps*

***Techniques of the body and social norms: from Mauss to Leroi-Gourhan.*** *The work of Leroi-Gourhan appears in the guise of an attempt to classify a wide range of human techniques largely dispersed in time and space. It is to be noted, however, that this taxinomy draws its fundamental concepts from an ambitious attempt to formulate a "biology of technics" which has a twin goal. On the one hand, the aim is to replace the phenomenon of technics in the context of the evolutionary dynamics of living forms which confers on this phenomenon its meaning and its modalities; the other aim is to take due account of the social forms of existence through which this dynamics is necessarily expressed. Technical reality is configured at the crossroads of the social and biological dimensions of human existence. A close examination of this articulation brings the work of Leroi Gourhan into resonance with its heritage from the sociology of Marcel Mauss and, more precisely, with the theme of the techniques of the body which was a hallmark of this original sociology.*

---

\* Université Jean-Moulin - Lyon III

Key words: *techniques, biology, social forms, sociology, body*

*Leroi-Gourhan fut l'élève de Mauss. Si cet enseignement n'en fait pas un sociologue au sens strict — mais Mauss lui-même fut-il sociologue au sens strict ? — tout au moins peut-il inciter à relire son oeuvre selon une perspective transversale, capable de restituer toute son acuité à la question de la consistance sociale du phénomène technique.*

*Chez Leroi-Gourhan comme chez Mauss, la question n'est en rien abstraite. Elle prend sens dans le développement des considérations empiriques, éminemment concrètes, sur les techniques du corps. Pour sa plus grande part, l'oeuvre de Leroi-Gourhan apparaît aujourd'hui comme une vaste entreprise de description, de dessin, de recensement et de classification des techniques humaines disséminées dans le temps et l'espace. C'est principalement à ce titre, suffisamment fondé dans l'ordre de la pratique, qu'elle intéresse très directement les sciences positives, telles l'archéologie et l'ethnologie préhistorique. Ce que je voudrais montrer ici, c'est que cette taxinomie recèle et exprime une forme particulière de conceptualisation, justiciable quant à elle d'une analyse proprement philosophique. Conceptualisation qui, pour être appréciée dans toute sa portée, doit être reconduite à un moment crucial de l'histoire de la sociologie en France : l'inversion méthodologique accomplie dans le cadre inaugural de la sociologie de Mauss. L'effet le plus apparent de l'inversion réside dans l'éclairage porté sur le corps. Il s'agit de renvoyer l'objectivation première de la technique à l'espace corporel, et de faire ainsi passer la réalité de l'instrument proprement dit au plan d'entité dérivée et seconde. C'est selon cette inspiration que Leroi-Gourhan peut à bon droit, et à l'encontre des technologies classiquement constituées, revendiquer la réalisation d'une "véritable biologie de la technique" (Leroi-Gourhan 1964:209). Dans quel cadre théorique une biologie de la technique s'avère pensable, et comment se laisse-t-elle déterminer d'un point de vue épistémologique ? Telles sont les questions qui seront posées et qui serviront de fil conducteur à mon propos.*

*Pour commencer, revenons à Mauss lui-même, et au constat qui fait pour lui figure de nouveau point de départ. Ce constat peut être énoncé de la manière suivante : au point où elle parvient de son propre développement, la sociologie est astreinte à courir le risque de s'étendre au-delà des limites jusqu'alors assignées à son domaine objectif. Elle prend alors conscience de la complexité de son*

*objet, en tant que celui-ci se détermine essentiellement sous la forme concrète du donné humain. Celui-ci se présente comme un montage à trois dimensions (social, psychique et physiologique) hors d'atteinte de l'ancienne philosophie sociale, et désormais cernable, à l'appui d'une convergence des approches.*

*En-deçà de son aspect de conciliation disciplinaire, le propos enferme une option théorique originale : il s'agit de concevoir la norme sociale comme un processus positif de socialisation. Selon Mauss, si le social peut s'insérer au plus profond de l'individu, dans son psychisme et dans son corps, ce n'est pas pour le déterminer à son encontre, mais pour le produire positivement. L'erreur est de croire que le non-social se résout en dernier recours comme l'anti-social. Or il n'en est rien. La psychologie individuelle et la biologie humaine n'ont pas à être combattues : elles doivent être écoutées, investies par une sociologie qui ne réifie pas son objet, mais tente de respecter sa qualité de processus vital, en poursuivant sa trace dans l'ensemble du règne naturel. Les procédures de connaissance mises en oeuvres, en ce sens, visent toujours le phénomène social : simplement, on ne s'en tient plus ici à ses déterminations internes, mais on l'étudie dans son façonnement externe, on rend compte de sa constitution dans sa confrontation aux nécessités physiologiques ou psychologiques, du processus par lequel il déjoue, et surtout actualise en un sens déterminé ces nécessités pour se réaliser. Alors seulement la sociologie peut prétendre parvenir au but suprême qui devient le sien dans la conception maussienne. Elle peut prétendre saisir l'homme total, arriver presque à rejoindre l'individu complet, le considérer comme une totalité biologique indivise.*

*Le projet est particulièrement aventureux. Il revient à s'engager sur un terrain "inconnu" — entendons, maintenu dans l'inconnu par l'empreinte encore profonde des frontières admises. Mais cet inconnu resurgit maintenant comme une énigme au sein même de la sociologie, notamment lorsque celle-ci, nourrie d'ethnologie, en vient à reconnaître son incapacité à déterminer un grand nombre de faits, les jetant pêle-mêle dans une "vilaine rubrique", dont le nom seul est l'indice d'un renoncement : "Divers":*

*"Il y a toujours un moment où la science de certains faits n'étant pas encore réduite en concepts, ces faits n'étant pas même groupés organiquement, on plante sur ces masses de faits le jalon d'ignorance : «Divers». C'est là qu'il faut pénétrer. On est sûr que c'est là qu'il y a des vérités à trouver : d'abord parce qu'on sait qu'on ne sait pas, et parce qu'on a le sens vif de la quantité de faits." (Mauss 1966:365)*

*Le corps est, pour le sociologue, de l'ordre du divers. Divers où se laisse percevoir confusément un certain ordre, sans pourtant que les principes de lisibilité mis en oeuvre avec succès dans d'autres domaines objectifs — celui des faits juridiques, économiques ou plus largement moraux — soient ici opératoires. Georges Perec, en référence à Mauss, s'appuiera précisément sur cette ambiguïté pour présenter le divers des techniques du corps comme une matière littéraire remarquable : "zones d'urgence dont on sait seulement qu'on ne sait pas grand-chose, mais dont on pressent qu'on pourrait beaucoup y trouver si l'on s'avisait d'y prêter quelque attention : faits banals, passés sous silence, non pris en charge, allant d'eux-mêmes, ils nous décrivent pourtant, même si nous croyons pouvoir nous dispenser de les décrire ; ils renvoient, avec beaucoup plus d'acuité et de présence que la plupart des institutions et des idéologies dont les sociologues font habituellement leur nourriture, à l'histoire de notre corps, à la culture qui a modelé nos gestes et nos postures, à l'éducation qui a façonné nos actes moteurs au moins autant que nos actes mentaux"<sup>1</sup>. C'est dans cette voie positive de réduction du "Divers", et de groupement organique d'une quantité considérable de faits que Mauss s'engage dans son étude sur "Les techniques du corps". A son tour, le projet taxinomique de Leroi-Gourhan ne fera que prolonger inlassablement cette même tentative de réduction et de mise en ordre. La difficulté épistémologique tient au fait que le projet appartient manifestement à une sorte de science frontalière, située au point d'affleurement du biologique et du social. Il s'agit de poser les jalons d'une authentique sociologie des corps — sociologie des manières d'être, des usages déterminés dont le corps est susceptible dans les différentes cultures. Techniques du corps au pluriel, tant les variations sont grandes, à la fois d'une société à l'autre, et au sein d'une même société — tant la diversité s'impose à l'ethnologue, qui longtemps a paru renoncer à toute classification stable et définie.*

*Mais réduire le divers, c'est essentiellement le rendre pensable ; c'est donc, par principe, tracer les lignes conceptuelles au croisement desquels va s'ordonner sa facticité. La difficulté, en l'espèce, tient à l'expression même de technique du corps : quelle conceptualisation exacte se trouve engagée dans le fait d'attribuer au corps une capacité proprement technique — voire technicienne,*

---

<sup>1</sup> C'est aux techniques du corps relatives à l'acte de la lecture que Perec prête alors attention (Perec 1985:109sq).

*c'est-à-dire susceptible d'inventions de techniques nouvelles, de perfectionnement et de modifications ?<sup>2</sup> Au demeurant, s'agit-il d'une constitution sociale du corps, sous la forme d'un habitus progressivement intégré, transmis par l'éducation, et devenu eksis, "vertu", conçue littéralement comme disposition permanente ? C'est bien l'acception qu'indique Mauss, en référence explicite à Aristote. Mais l'emploi souligné du terme d'habitus a surtout ici une fonction discriminante remarquable, qui deviendra pleinement opératoire chez Leroi-Gourhan : le terme suppose que l'on s'efforce de traiter de la mémoire du corps comme d'une mémoire spécifique, avec ses propres mécanismes de conservation, de stabilisation et d'intégration<sup>3</sup>. Pour se situer dans cette orientation, il est alors nécessaire de rompre avec une tendance spiritualiste qui est la maladie infantile de toute pensée de la technique, notamment lorsqu'elle s'attache à thématiser ces processus de mémorisation. Aux considérations qui ont en commun de déduire les fonctions pratiques d'une qualification psychologique ou spirituelle du sujet humain individuel, Mauss oppose la description et la classification de ces fonctions elles-mêmes, considérées dans leur ordre propre. Ce projet de classification fait de la technologie, et plus généralement de la "praxéologie"<sup>4</sup> un domaine relativement autonome*

---

<sup>2</sup> Cette capacité d'invention, Mauss la relève particulièrement à propos de la nage : "L'ensemble des habitus du corps est une technique qui s'enseigne et dont l'évolution n'est pas finie. La technique de la nage se perfectionne chaque jour" (Mauss 1989:30). L'évolution de la technique de la nage est décrite plus en détail dans (Mauss 1966:366-367): "on a perdu l'usage d'avaler de l'eau et de la cracher. Car les nageurs se considéraient, de mon temps, comme des espèces de bateaux à vapeur. C'était stupide, mais enfin je fais encore ce geste : je ne peux pas me débarrasser de ma technique".

<sup>3</sup> Voir (Mauss 1966:368-369) On reconnaît sans peine les philosophes visés par ce retour terminologique à Aristote : c'est d'abord Bergson, et sa conception d'une "mémoire pure", formulée dans *Matière et mémoire* (1932). Par delà Bergson, c'est aussi Ravaisson, auteur de la courte et fameuse thèse *De l'habitude* (1848). C'est enfin Tarde, qui, dans *Les lois de l'imitation* (1890), fait de la disposition purement psychologique de l'imitation le principe de ses conceptions sociologiques, et rejoint par ce biais les théories bergsoniennes, comme l'atteste Bergson lui-même. Cf. (Bergson 1909)

<sup>4</sup> La distinction entre technologie et praxéologie est opérée par Espinas (Espinas 1897:11sq). Alors que la technologie embrasse exclusivement les pratiques conscientes et réfléchies, la praxéologie couvre un domaine plus vaste, et comprend les pratiques simples, spontanées, de l'ordre de la coutume parfaitement intégrée, actes réglés par une loi interne socialement inconsciente. Aussi le terme de praxéologie est-il posé comme synonyme de la technologie générale. Les origines de la technologie est une contribution à l'histoire de la technologie générale, qui met exclusivement l'accent sur l'antiquité grecque. Quant au répertoire des techniques passées et présentes, à leur classification et à leur généalogie, ils sont l'objet de l'enseignement de psychologie dispensé par Espinas à l'Université de Bordeaux — enseignement dont Mauss garde un vif souvenir et qui

*d'investigation. Autonomisation qui n'est cependant possible qu'à condition d'adopter pour centre l'élément du physiologique, au plan duquel la notion d'habitus permet de maintenir l'analyse.*

*L'habitus se laisse difficilement approcher par la philosophie. Seuil pratique et anthropologique, il constitue pour elle un point d'arrêt bien plus qu'un concept. Dans cette notion, en effet, imitation et mémoire sont effectivement impliquées : mais elles ne le sont pas en rapport au substrat métaphysique d'une faculté de l'âme, qui, plus ou moins consciemment, agirait sur le corps pour déterminer certaines de ses manières d'être. Comme l'a noté Jean-Pierre Sérís dans son commentaire du texte de Mauss sur "Les techniques du corps", la notion d'habitus engage à penser une unité paradoxale réalisée au plan corporel : "la conjonction d'un «acquis» et d'une «faculté» concrète, une aptitude acquise"<sup>5</sup>. Pour résoudre ce paradoxe, le sociologue est mieux armé que le philosophe. Il montre que la conjonction repose sur une solidarité de l'individuel et du collectif, si profonde qu'elle ne laisse apparaître aucun apprentissage de la part de l'individu, et qu'elle ne dégage aucune place pour l'interstice ou le levier de la conscience. A ce point, il semble que le social et le physiologique entrent directement en contact, et s'agrègent de telle manière qu'il devient impossible d'abstraire une quelconque instance collective de son incarnation dans une conduite singulière, concrète et vivante. Dans ce dispositif unifié, la "roue d'engrenage psychologique" — comme la nomme Mauss dans un vocabulaire délibérément mécanique, qui vise à marquer l'absence d'intervention subjective volontaire — est certainement présente, mais elle est entraînée dans un mouvement où elle n'est presque jamais cause<sup>6</sup>. En un sens, il s'agit donc de*

---

*constitue certainement une source importante de l'essai sur "Les techniques du corps" in (Mauss 1969:566). Le sommaire du cours de 1892-1893 est reproduit en appendice de Les origines de la technologie (Espinass 1897:281-283).*

<sup>5</sup> Cf. (Sérís 1994:125). Cette note doit être rapprochée de la manière dont Canguilhem définit l'habitude, en rapport précisément aux normes physiologiques : "Ce que l'habitude a fait, l'habitude le défait et l'habitude le refait. Si l'on peut autrement que par métaphore définir les maladies comme des vices, on doit pouvoir autrement que par métaphore définir les constantes physiologiques comme des vertus, au sens antique du mot qui confond vertu, puissance et fonction" (Canguilhem 1988:109)

<sup>6</sup> Cf. (Mauss 1966:384-385) : "Quelle est l'épaisseur de la roue d'engrenage psychologique ? Je dis exprès roue d'engrenage. Un comtiste dirait qu'il n'y a pas d'intervalle entre le social et le biologique. Ce que je peux vous dire, c'est que je vois ici les faits psychologiques comme engrenages et que je ne les vois pas comme causes, sauf dans les moments de création ou de réforme. Les cas d'invention, de positions de principes sont rares".

*comprendre une forme de suggestion : une suggestion permanente, qui renvoie à l'état normal de l'homme<sup>7</sup>, au genre de vie dans lequel il est complètement immergé ; suggestion spécifiquement physiologique, qui détermine le corps humain à se façonner lui-même, à acquérir des postures, des capacités et des efficacités particulières. La suggestion, concept hérité de la psychologie des foules, est ici pensée sur le mode complètement original d'une suggestion des corps, où l'instance psychique n'est pas simplement réévaluée, mais évacuée. Dans ces conditions, l'analyse ne doit pas se fixer pour objectif d'éclairer, ou de rendre consciente, une réalité de l'ordre de l'apprentissage. Car ce serait vouloir rendre à la conscience, qu'elle soit collective ou individuelle, ce qui ne lui appartient pas. La technique s'élaborant complètement au niveau physiologique, le corps n'est jamais dissociable de ses acquisitions et ne peut être envisagé comme une matière existant préalablement à son information par la société. Si l'on admet que l'«acquis» et la «faculté» sont deux points de vue indissociables et complémentaires sur l'aptitude technique du corps, c'est que la vie humaine doit être conçue comme un montage complexe de dispositions singulières investies d'un sens social. Aussi la réalité que cherche à saisir le sociologue est-elle extrêmement fine : elle ne réside pas dans un ensemble de règles et d'usages, nettement institués et en attente d'être appliqués, mais plutôt dans un dispositif normatif qui s'invente, au niveau biologique, dans le mouvement même de son opération socialement située. La normativité du social, au plan technique, s'affirme comme un processus positif, au point qu'il est en fait indissociable d'un certain déroulement de la vie biologique.*

*On peut suivre assez loin l'écho de cette conception : car c'est ce type de détermination que Canguilhem, dans *Le normal et le pathologique*, s'efforcera de mieux définir par le concept positif de norme, conçue comme capacité d'invention immanente à tout vivant, et relative au genre de vie qui est le sien. Pour le vivant humain, la norme s'exerce à l'articulation du social et du vital : "Bref, tenir les valeurs moyennes des constantes physiologiques humaines comme*

---

<sup>7</sup> *Souvenons-nous que dans sa conférence sur les "Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie" (Mauss 1966:298) Mauss affirme que la sociologie avait le privilège sur la psychologie, de considérer des faits normaux, et de disposer par suite d'un plus vaste domaine empirique, y compris en ce qui concerne les faits psychiques. Ce privilège apparaît encore ici. L'accession des techniques du corps au rang d'objet de science participe donc du même mouvement de réduction du pathologique dans le champ général des sciences de l'homme qu'on a souligné plus haut.*

*l'expression de normes collectives de vie, ce serait seulement dire que l'espèce humaine, en inventant des genres de vie, invente du même coup des allures physiologiques*" (Canguilhem 1988:114). De cela, Mauss semble avoir l'intuition, lorsqu'il cherche à cerner l'équilibrage physiologique qui se crée dans un rapport socialement déterminé au milieu, et dans la recherche proprement corporelle d'une efficacité technique. Dans ce cas, les techniques du corps peuvent être effectivement définies comme "normes humaines du dressage humain" (Mauss 1966:374).

Qu'en est-il de cette problématique chez Leroi-Gourhan ? A l'articulation reformulée du social et du vital se trouvent désormais énoncées les prémisses de ce que celui-ci nomme précisément "biologie de la technique", et qu'il identifie comme le lieu épistémologique de son projet. Avant d'en marquer les lignes directrices, il faut souligner que, dans la perspective où nous nous situons, c'est toujours au sociologue que revient le privilège de la détermination ultime du donné phénoménal. A cela, la raison est claire : c'est que pour une "biologie de la technique", la condition première est la complète réévaluation de la définition sociologique de la technique. Il ne s'agira plus, en effet, de faire intervenir, à titre de critère primordial de classification, l'usage de l'instrument, conçu comme objet matériel distinct de l'élément corporel. Mais il faudra admettre, à l'inverse, que "le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique" (Mauss 1966:372). Dès lors, une définition suffisamment compréhensive de la technique s'impose sous la forme suivante : "On appelle technique un groupe de mouvements, d'actes en majorité manuels, organisés et traditionnels, concourant à obtenir un but connu comme physique, chimique ou organique"<sup>8</sup>. Du même coup, le point de vue taxinomique recherché, susceptible de donner cohérence au "divers" phénoménal, se distingue plus précisément : c'est la notion de technique du corps qui est appelée à occuper une place dominante dans l'échelle des techniques, et c'est en regard de ce façonnement corporel originaire,

---

<sup>8</sup> "Les techniques et la technologie", Communication aux Journées de psychologie et d'histoire du travail et des techniques à Toulouse en 1941, Journal de psychologie, 41, 1948, in (Mauss 1969:252).

lui-même démêlé suivant des procédures de classification<sup>9</sup>, que toute technique est alors susceptible d'être interprétée.

C'est lorsqu'on la resitue au niveau de ce déplacement que la "technologie" de Leroi-Gourhan révèle toute sa signification critique. Selon Leroi-Gourhan, "si l'on cherche une parenté réelle de la Technologie, c'est vers la Paléontologie, vers la Biologie, au sens large, qu'il faut s'orienter"<sup>10</sup>. En d'autres termes, la technologie a moins pour but de décrire un dispositif de moyens figés et institués qu'une disposition du vivant en général — non seulement du vivant humain mais encore du vivant animal.

---

<sup>9</sup> Pour ce qui concerne la classification des techniques du corps elles-mêmes, Mauss propose plusieurs possibilités aux ethnographes. En premier lieu, il lui paraît essentiel de relever la division par sexes, frontière assez nette dans les pratiques corporelles que l'on peut apprécier au niveau des gestes les plus spontanés et les plus simples : "Prenons la façon de fermer le poing. L'homme serre normalement le poing, le pouce en dehors, la femme le serre le pouce en dedans ; peut-être parce qu'elle n'y a pas été éduquée, mais je suis certain que si on l'éduquait ce serait difficile (...) Peut être y a-t-il le cas de deux instructions, car il y a une société des hommes et une société des femmes. Je crois cependant qu'il y a peut-être aussi des choses biologiques et d'autres psychologiques à trouver. Mais là, encore une fois, le psychologue tout seul ne pourra donner que des explications douteuses, et il lui faut la collaboration de deux sciences voisines : physiologie, psychologie" (Mauss 1966:373). On peut aussi classer les techniques du corps par rapport au rendement : classification qui aura le mérite de décliner la notion d'habitus, dont on a vu le caractère central, dans le sens de l'adresse, habilis, adaptation des mouvements bien coordonnés aux buts (ibid:375). On peut aussi choisir le critère de la transmission de la forme des techniques, et classer les faits comme un ensemble cohérent de dressages multiples, de manières ou de façons de faire (ibid:375). Mais le classement que Mauss privilégie est le classement par l'âge, et plus précisément le classement biographique, qui prend en compte la vie normale de l'individu appartenant à un groupe social déterminé. Cette préférence se comprend dans la perspective qu'on a déjà indiquée d'individualisation de l'objet sociologique, lequel est susceptible d'être saisi au plan concret des vécus singuliers. La taxinomie proposée par Mauss fait se succéder comme une "série de petits tableaux" (ibid:376), les techniques de la naissance et de l'obstétrique, celles de l'enfance, celle de l'adolescence, celles enfin de l'âge adulte. Ces dernières admettent elles-mêmes plusieurs subdivisions : techniques du sommeil, techniques du repos à l'état de veille, techniques de l'activité et du mouvement, techniques des soins du corps, techniques de la consommation, techniques de la reproduction. Sans prétendre à l'exhaustivité, la démarche classificatrice parvient ainsi à remplir son projet initial : la réduction de la "vilaine rubrique" du Divers. Tendanciellement, elle vise la réalisation d'un grand projet de description, classement et recension des usages du corps que Lévi-Strauss appellera à son tour de ses vœux. Cf "Introduction à l'oeuvre de Mauss", in (Mauss 1966:XIII-XIV).

<sup>10</sup> (Leroi-Gourhan 1973:439). Cette thématique biologique de la technique est aussi caractéristique de la pensée d'A.-G. Haudricourt, lui aussi élève de Mauss, qui situe son propos, ainsi que celui de Leroi-Gourhan, dans le prolongement des thèses de son maître sur les techniques du corps (Haudricourt 1987:39). Ce texte est cité et commenté, dans la perspective d'une analyse de l'héritage maussien, par J.-P. Sérès (Sérès 1994:129sq).

*N'est-ce pas alors lui conférer un champ trop large, et la condamner à l'indétermination ? Non pas. Cette mise en perspective est au contraire la seule garantie théorique que la technologie puisse avoir. Car c'est seulement en se plaçant au plan dynamique du "comportement technique", que la distinction entre l'homme et l'animal peut s'avérer, et que l'analyse s'affirme, pour une part nettement circonscrite, indissociablement biologique et sociologique (coll.1957). La différence se marque dans le déroulement du "cycle opératoire" où l'outil reste inséparable du geste qui le rend techniquement efficace. En défendant la thèse de l'inséparabilité de l'outil et du cycle opératoire, Leroi-Gourhan parvient à suivre les articulations réelles qui structurent le monde vivant, sans faire intervenir le critère de l'outil envisagé comme entité abstraite et hypostasiée. C'est sur cette thèse que je voudrais maintenant m'attarder, afin de voir où elle peut conduire.*

*Resitué dans cette dynamique vitale, l'outil apparaît, dans le cas de l'animal, comme inamovible et propre à l'espèce. Outil et geste se confondent dans l'organe, au point que la connexion entre partie motrice et partie agissante ne présente aucune solution de continuité. L'amovibilité de l'outil est au contraire le caractère distinctif du comportement technique humain. Ici, les programmes opératoires sont projetés à l'extérieur du corps et s'incarnent dans le dispositif social. En d'autres termes, l'amovibilité est inséparable d'une contextualisation sociale du geste. Cette thèse est capitale à plusieurs titres : en premier lieu, on voit que l'actualisation de certaines virtualités neuro-physiologiques de l'individu n'est pas prédéterminée par les structures biologiques héréditaires, mais obéit aux exigences d'une forme singulière d'existence collective<sup>11</sup>. Mais surtout, on voit que le corps est l'angle d'approche privilégié pour la compréhension socio-historique de la technique. Précisons : le corps, en tant que corps technique, c'est-à-dire en tant que corps*

---

<sup>11</sup> Dans le cas de l'homme l'actualisation des virtualités est donc liée aux formes sociales de l'éducation, et aux moyens essentiels de transmission, au premier rang desquels figure le langage : "Le comportement technique de l'homme est donc fondamentalement collectif, la somme des connaissances opératoires est incluse dans l'organisme social et son utilisation est fonction des moyens de conservation et de transmission dont dispose cet organisme. Ainsi apparaissent comme étroitement liés dès l'origine le développement des activités techniques humaines et le développement du langage. La relation étroite entre technique et langage s'exprime tout au long de l'évolution des sociétés humaines par le parallélisme entre l'efficacité grandissante des techniques et le développement des moyens de fixation et d'enseignement par la parole, puis l'écriture et les symboles mathématiques" ("Le comportement technique chez l'animal et chez l'homme", in (coll. 1957:58-59).

*expulsé de lui-même par ses propres forces, et exposé sur l'espace commun du social. C'est là le sens paradoxal de ce que Leroi-Gourhan nomme la "libération des programmes opératoires", destinés non plus à la survie de l'individu mais bien à celle du groupe. En tant qu'enveloppe individuelle dont les dispositions restent déterminées par une gestualité repliée sur elle-même, le corps est quelque chose de dépassé. Peu à peu, et beaucoup plus rapidement depuis la réalisation de programmes automatiques, ce corps-enveloppe tombe comme une vieille peau et se retire "dans la pénombre paléontologique" (Leroi-Gourhan 1965:52). Pourtant, on se gardera de penser à sa disparition comme à une mécanisation négatrice des processus humains dans leur dimension vitale : car c'est le vital lui-même qui continue de s'affirmer à travers ce nouveau destin du corps. La vie du corps, désormais, est du côté de son incarnation sociale rapportée, non à tel ou tel sujet individuel, mais aux formes collectives du groupe. Il reste à savoir, bien entendu, si le groupe est à même de se concevoir comme corps technique, et ce que la prise en charge de cette orientation technique implique quant à son histoire et aux actes d'émancipation qui peuvent la traverser. S'"il n'y a aucun jugement de valeur à émettre sur un processus évolutif" (Leroi-Gourhan 1965:59), comme le dit perfidement Leroi-Gourhan, il est permis de se demander comment la collectivité est appelée à réagir à ce processus évolutif, et à faire de la libération des programmes opératoires une libération de l'homme hors de son propre corps.*

*Pour finir, je voudrais revenir sur la question d'héritage qui a dirigé mon propos. De Leroi-Gourhan à Mauss, une prise de position fondamentale subsiste donc. D'un point de vue épistémologique, la reconnaissance de l'ancrage biologique du comportement technique est très exactement ce qui permet l'objectivation sociologique, et non ce qui l'entrave. Elle livre au sociologue la réalité complexe d'un mode social d'actualisation de virtualités biologiques. Dans cette perspective, l'élément des techniques du corps est donc bien décisif : il est le premier terme de l'analyse, conçu sous la forme d'un certain comportement gestuel, agencement structurel d'une série d'actes et dressage du corps à un usage particulier. Si l'on ne fait pas effort pour réinsérer l'objet technique communément désigné, l'instrument, dans l'ensemble de cette structure concrète, sa signification est à jamais perdue : "La technique est la chaîne gestuelle dans laquelle l'outil est «instrument» au sens strict, c'est-à-dire participant à l'agencement*

*d'une structure. D'où le fait qu'il perde sa signification technique dès qu'il se trouve coupé du contexte gestuel : la préhistoire et l'archéologie foisonnent d'objets techniques dont la signification a été perdue à l'instant où la mémoire de leur usage s'effaçait" (coll. 1957:65).*

*A ce point, un rapprochement s'impose sans doute avec certaines conceptions bergsoniennes<sup>12</sup>. D'autant que la thématization de la technique comme option biologique inscrite dans l'élément corporel, conduit inéluctablement à une conception foncièrement vitaliste de la matière, qui la présente sous le jour déconcertant d'une sorte d'organologie générale. Afin de prendre la mesure de ce qu'on entend par maîtrise technique, il faut retracer la singulière évolution dans laquelle elle prend place : celui d'une organisation vitale, dont le tracé relève en son fondement des dispositions corporelles, celles-ci devant alors être conçues dans le prolongement de ce que Leroi-Gourhan appelle dans *L'homme et la matière* le squelette technique. De fait, ce que le phénomène technique dans sa diversité même rend matériellement visible, ce n'est au fond rien d'autre que la dynamique proprement humaine du déploiement d'un certain comportement technique, de son inscription dans le monde sous différentes formes instrumentales. Ce qui est humain, et seulement humain, c'est avant tout la projection au dehors, sur un scène forcément collective, des organes de la technicité — d'une technicité qui ne cesse pas d'être organique alors qu'elle s'affirme sur le mode instrumental (Leroi-Gourhan 1965:63).*

*La façon dont s'opère la connexion du social au vital suit directement de ces considérations d'allure bergsonienne. Le fait que l'extériorisation des processus d'organisation vitale réponde aux normes spécifiques produites dans le cadre d'une existence sociale déterminée conduit très naturellement Leroi-Gourhan à dévoiler son point de vue méthodologique comme une réflexion particulière sur la figure maussienne de l'homme total. De cette figure, il indique très précisément la fonction épistémologique de point de convergence pour des approches d'origines différentes :*

*“Les deux faces de la recherche de l'homme ne s'annulent pas mutuellement, elles se complètent. Que le fait humain soit total est clair*

---

<sup>12</sup> Pour notre propos, indiquons que Mauss n'admettait pour sa part les thèses de Bergson qu'à la condition de rapporter la figure de l'*homo faber* à la vie sociale, et non à la “vie individuelle et profonde de l'esprit”. Cf “Divisions et proportions des divisions de la sociologie”, *Année sociologique*, 1927, repris dans (Mauss 1969:194).

*d'un versant comme de l'autre, mais il est différemment sensible. Pour le sociologue ou pour l'anthropologue social, le fait social est totalement humain puisqu'il verse l'homme du sommet de la pente vers le bas. Pour celui qui pratiquerait une «ethnologie des profondeurs», le fait humain apparaîtrait comme un fait biologique général, mais totalement humanisé. Beaucoup ont esquissé les étapes théoriques de cette humanisation, mais peu nombreux sont ceux qui ont tenté d'en donner une image analytique. Constater avec le Zinjanthrope que l'humanisation commence par les pieds est moins exaltant peut-être que d'imaginer la pensée fracassant les cloisons anatomiques pour se construire un cerveau, mais c'est une voie assez sûre. Pour l'édifice social, la même voie vaut d'être empruntée". (Leroi-Gourhan 1964:211)<sup>13</sup>*

*Il est assez rare que Leroi-Gourhan replace son projet dans un cadre d'histoire des sciences. Aussi faut-il décrypter soigneusement le propos, et mettre notamment quelques noms sous les fonctions désignées. L'«anthropologue social», selon une catégorie scientifique qui commence à s'imposer en France<sup>14</sup>, est représenté par Lévi-Strauss, et, dès avant lui, par Mauss, qui le premier a su imposer à la sociologie une attention au vivant humain comme tel. Inversement, l'«ethnologue des profondeurs», c'est Leroi-Gourhan lui-même qui emprunte la pente dans le sens contraire de celui de l'insertion du social dans le vital — sens par lequel on voit émerger le vital comme spécifiquement humain, et donc social. Or cette double orientation, dans les différences de sensibilité qu'elle augure sans les opposer, était, comme on a pu le voir, par avance dégagée dans l'essai sur "Les techniques du corps". A cet égard, l'oeuvre de Leroi-Gourhan se situe incontestablement dans son prolongement. Pour le*

---

<sup>13</sup> Dans ces pages, Leroi-Gourhan reproche pourtant à l'anthropologie sociale — sous laquelle il range non seulement Lévi-Strauss et Mauss, mais encore Durkheim et Lévy-Bruhl — de n'avoir pas réalisé l'étude de l'humain dans sa dimension matérielle, biologique et technique, et d'avoir plutôt envisagé les processus de socialisation "plutôt comme un déversement du social dans le matériel que comme un courant à double sens dont l'impulsion profonde est celle du matériel" (p. 210). Pour ce qui concerne Mauss, le reproche ne se vérifie qu'à demi, si du moins on considère que l'essai sur "Les techniques du corps" représente une tendance profonde de sa pensée : il est vrai qu'il se refuse à conférer l'impulsion première du processus à l'ordre matériel du corps, mais il reste qu'il cherche effectivement à concevoir, non un "déversement univoque du social" dans le matériel, mais bien un "courant à double sens". La formalisation de cette dynamique complexe donne précisément son contenu aux concepts d'homme total et de fait social total.

<sup>14</sup> On sait qu'en 1958, le Collège de France crée en son sein une chaire d'anthropologie sociale. Lévi-Strauss l'occupe en 1960, et fait état, dans sa leçon inaugurale, du fait que cette discipline s'inscrit dans l'orientation fondamentale de l'enseignement de Marcel Mauss (Levi-Strauss 1973:13).

*biologiste de la technique comme pour le sociologue, ce dont il faut en définitive rendre compte, ce n'est certes pas d'une puissance propre du social sur le corps. Mais c'est de l'existence concrète, au niveau du corps, de certains "montages physio-psycho-sociologiques" (Mauss 1966:384) qui appellent la solidarité d'une triple considération.*

### **Bibliographie**

- Bergson, H. (1909) Préface à Gabriel Tarde, Introduction et pages choisies par ses fils, L. Michaud*
- Canguilhem, G. (1988) Le normal et le pathologique, Paris, PUF, coll. Quadrige*
- coll. (1957) "Le comportement technique chez l'animal et chez l'homme", in L'évolution humaine, Paris, Flammarion*
- Espinas, V.-A. (1897) Les origines de la technologie, Alcan*
- Haudricourt, A.-G. (1987) La technologie science humaine, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme*
- Leroi-Gourhan, A. (1973) Milieu et technique, Paris, Albin Michel (1<sup>ère</sup> édition 1945)*
- Leroi-Gourhan, A. (1965) Le geste et la parole II, La mémoire et les rythmes, Paris, Albin Michel*
- Leroi-Gourhan, A. (1964) Le geste et la parole I, Technique et langage, Paris, Albin Michel*
- Levi-Strauss, C. (1973) Anthropologie structurale II, Paris, Plon*
- Mauss, M. (1989) Manuel d'ethnographie, Paris, Payot*
- Mauss, M. (1969) Œuvres III, Paris, Editions de Minuit*
- Mauss, M. (1966) "Les techniques du corps", in Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF (1<sup>ère</sup> édition 1950)*
- Perec, G. (1985) Penser-Classer, Paris, Hachette*
- Séris, J.-P. (1994) La technique, Paris, PUF*